Publicité / atelier

Option : **Publicité**
Cycle : **Master**
Finalité : **Approfondi**
Bloc : **1**
Quadrimestre : 1 et 2
Volume horaire : 540 h (16 h / semaine)
Crédit : 32
Pondération :
Obligatoire : oui
Langue d'enseignement : français
Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts (BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000
Enseignant : David Cauwe, d.cauwe@intra-esavl.be
Gilles Banneux, g.banneaux@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- L'étudiant arrivé en Master sera amené à se responsabiliser par rapport à ce qu'il donne à voir et comment : il devra être capable de justifier ses choix au niveau des images, des outils, des supports, des formats etc. ; il sera encouragé à affiner son approche sensible et son intelligence critique afin de développer une écriture et un langage personnels le préparant à soutenir avec cohérence ses projets.
- analyser et comprendre la réalité de la chaîne graphique ;
- exposer et justifier ses références (tout créateur se définit par rapport à ses références) ;
- (re)définir son vocabulaire et sa grammaire formels, affirmer sa singularité ;
- identifier le contexte création/commande ;
- planifier toutes les phases de production de ses projets ;
- mettre en œuvre les principes de production, de réception et de diffusion (papier ou numérique) ;
- jongler avec les trois logiciels : Illustrator, Photoshop, InDesign.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- La première année, commune à tous les Masters sera appréhendée comme phase de consolidation des acquis...

À travers les exercices, elle fait le point... Cette première année questionne l'adéquation entre la forme et le sens, la conception se complexifie et s'enrichit de l'introduction d'autres paramètres liés au design, ses contraintes, ses méthodes de finition, en un mot tout ce qui détermine l'aspect et la forme finale de l'imprimé.

L'étudiant ne sera pas tenu à la réalisation du mémoire et pourra dès lors aborder son parcours artistique dans une temporalité longue, qui autorise l'élaboration d'un projet plus ambitieux, le projet de diplôme.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- partir de la singularité de l'étudiant ;
- guider l'étudiant dans ses recherches et ses expérimentations ;
- encourager la prise de notes (à conserver dans un carnet d'idées) ;
- pratiquer le dialogue (discussions, débats collectifs) ;
- recourir à des exemples (choisis dans les métiers de la communication visuelle, de la publicité) ;
- provoquer des rencontres avec des professionnels :

visites d'ateliers, d'expositions (en fonction des agendas et de l'actualité culturelle).

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Des évaluations continues sont organisées dans le courant de l'année académique, ces évaluations permettent d'apprécier la motivation et l'engagement de l'étudiant dans la réalisation de ses projets, les cotations lui sont communiquées et commentées.
- Évaluation par un jury (interne) artistique de fin d'année, composé majoritairement de membres du personnel enseignant des Beaux-arts de Liège.

Critères d'évaluation

- Le travail sera apprécié pour ses qualités de sensibilité, de maturité et de présence, témoignant au-delà du simple exercice d'école, de l'entrée dans une véritable démarche créative de conception. Dans cette optique, la présence au cours et le dialogue avec les enseignants sont des éléments essentiels au bon déroulement de l'année, ils doivent permettre à l'étudiant de préciser ses objectifs et les moyens mis en œuvre afin de les matérialiser.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.